

Message

30021055 541261999620 541

(B2-43/335)-330-1/2-1621-001621-A-2601230388032

FOURNIL D ASSIER
350 ROUTE GALIOT DE GENOUILLAC
46320 ASSIER

Contacts

Gérer votre compte sur internet
www.saurclient.fr

Service Clients
05 81 31 85 05
Du lundi au vendredi de 8h à 18h

Dépannage 24h/24
05 81 91 35 07

TSA 10019
46800 MONTCUQ CEDEX

Accueil
ROUTE DE FIGEAC 46120 LACAPELLE
MARIVAL
Lundi, mercredi, vendredi de 09h00 à 12h00 et de
13h30 à 17h00

Votre facture du 23 janvier 2026

Compteur d'eau relevé le 18 décembre 2025

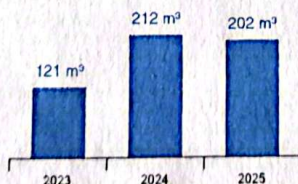
Votre consommation est de 202 m³

Montant prélevé le 09 février 2026 : 35,19 €

	€ TTC
Distribution de l'eau potable	503,56
SM DU LIMARGUE-SEGALA- TERRITOIRE DE LIVERNON	
Collecte et traitement des eaux usées	375,09
SM DU LIMARGUE-SEGALA AST - CNE D'ASSIER	
Organismes publics	131,54
Total facture	1 010,19
Mensualités déjà prélevées	-975,00
Montant à prélever	35,19

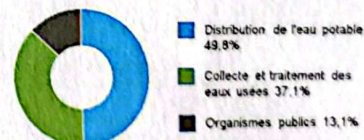
détail au verso

Evolution de votre consommation



Index :
■ relevé ou télérelevé
■ transmis par vos soins
■ estimé

Répartition de votre facture



Conformément à votre demande, le montant de cette facture sera prélevé à partir du 09 février 2026 sur votre compte numéro XXXXX221003.

Vous trouverez ci-contre votre nouveau calendrier de prélèvements. Ces sommes seront déduites de votre prochaine facture. Vous pouvez ajuster le jour et le montant de vos prélèvements depuis votre espace client, rubrique "Mes paiements".

Vos informations de prélèvement SEPA :

Identifiant du créancier (ICS) : FR86ZZZ003506

Référence unique de mandat (RUM) : S-3-0050949111-019419780-01

Date(s) de prélèvement	Montant(s)
10/03/2026	102,00 €
10/04/2026	102,00 €
07/05/2026	102,00 €
10/06/2026	102,00 €
10/07/2026	102,00 €
10/08/2026	102,00 €
10/09/2026	102,00 €
09/10/2026	102,00 €
10/11/2026	102,00 €
10/12/2026	102,00 €
Total	1 020,00 €

Adresse desservie	Consommation	Compteur	Diamètre	Ancien relevé	Nouveau relevé	Information
LE BOURG ASSIER	101 m³	020890	015 mm	11/12/2024 333	30/06/2025 434	Relevé estimé
	101 m³	020890	015 mm	30/06/2025 434	18/12/2025 535	
TOTAL CONSOMMATION	202 m³					

Votre facture en détail

	Périodes	Tranches en m³	Quantité ou volume en m³	Prix unitaire en € HT	Montant en € HT	TVA %	Montant en € TTC
► Distribution de l'eau potable					477,30		503,56
Abonnement					137,10		144,64
Exploitation et maintenance du service	2e semestre 2025				33,51	5,50	
	1er semestre 2026				33,08	5,50	
Redevance de mise à disposition de patrimoine public	2e semestre 2025				33,82	5,50	
	1er semestre 2026				36,69	5,50	
Consommation					340,20		358,92
Part Syndicale	1er semestre 2025		101	0,7900	79,79	5,50	
Part SAUR	1er semestre 2025		101	0,8942	90,31	5,50	
Exploitation et maintenance du service	2e semestre 2025		101	0,8942	90,31	5,50	
Redevance de mise à disposition de patrimoine public	2e semestre 2025		101	0,7900	79,79	5,50	
► Collecte et traitement des eaux usées					340,99		375,09
Abonnement					152,79		168,07
Part Syndicale	2e semestre 2025				57,43	10,00	
	1er semestre 2026				57,43	10,00	
Part SAUR	2e semestre 2025				18,99	10,00	
	1er semestre 2026				18,94	10,00	
Consommation					188,20		207,02
Part Syndicale	1er semestre 2025		101	0,1724	17,41	10,00	
	2e semestre 2025		101	0,1724	17,41	10,00	
Part SAUR	1er semestre 2025		101	0,7593	76,69	10,00	
	2e semestre 2025		101	0,7593	76,69	10,00	
► Organismes publics					123,78		131,54
Consommation					123,78		131,54
Conso. eau potable (agence de l'eau)	1er semestre 2025		101	0,3200	32,32	5,50	
	2e semestre 2025		101	0,3200	32,32	5,50	
Perf. réseaux eau potable (agence de l'eau)	1er semestre 2025		101	0,1092	11,03	5,50	
	2e semestre 2025		101	0,1092	11,03	5,50	
Perf. syst. assainissement coll. (agence de l'eau)	1er semestre 2025		101	0,1036	10,46	10,00	
	2e semestre 2025		101	0,1036	10,46	10,00	
Prélèvement sur la ressource en eau (agence de l'eau)	1er semestre 2025		101	0,0800	8,08	5,50	
	2e semestre 2025		101	0,0800	8,08	5,50	

Le prix moyen de votre consommation (hors abonnement) s'élève à : 3,45 € / m³ soit 0,00345 € / litre

HT exonéré de TVA : 0,00 €
HT soumis à TVA : 942,07 €

TVA 5,50 % : 31,92 €
TVA 10,00 % : 36,20 €
TVA sur les débits : 68,12 €

Total facture TTC : 1 010,19 €

→ Mieux comprendre la répartition de votre facture

→ Message

Part Intercommunale/Commune

Sert à financer les investissements et les prestations réalisées par les collectivités publiques (communes, syndicats ou communautés de communes) propriétaires des ouvrages ou par un tiers privé autre que SAUR.

Part SAUR

Rémunération pour l'exécution du service et l'entretien des ouvrages et équipements

Part Organismes publics

Redevances destinées aux établissements publics (agence de l'eau ou aux voies navigables de France) qui financent les actions et les installations de la lutte contre la pollution et pour la préservation des ressources en eau.

Gérez directement
votre compte en ligne sur
www.saurclient.fr

SAUR SAS au capital de 101529000€ RCS Nanterre 339379984 SIRET 339 379 984 05975 Siège Social 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX TVA intracommunautaire n°FR28339379984
Vos données personnelles sont traitées par SAUR pour l'exécution de votre contrat d'abonnement. Conformément à la réglementation applicable, vous bénéficiez de droits sur les données vous concernant dont un droit d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement. Vous pouvez exercer ces droits en utilisant le formulaire sur www.saur.com/mes-droits-rdgd ou par courrier postal auprès de SAUR, 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX. Pour en savoir plus sur nos engagements, consultez notre politique de protection des données personnelles sur www.saurclient.fr.
Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

→ Moyens de règlement

Merci de tenir compte des délais postaux (entre 2 et 6 jours) lors de votre règlement.

- ✓ **Paiement par TIP** - Ce mode de paiement simple remplace le chèque. Dated et signez votre TIP après l'avoir détaché selon les pointillés et renvoyez-le dans l'enveloppe jointe.
- ✓ **Paiement par chèque** - Établissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.
- ✓ **Paiement par prélèvement mensuel** - Vous êtes prélevé mensuellement et vous ne recevez qu'une facture pour le solde à régler en votre ou en notre faveur.
- ✓ **Paiement par Internet** - Payez directement votre facture sur internet en vous connectant sur votre espace client sur le site www.saurclient.fr
- ✓ **Paiement en espèces** - Payez votre facture en espèces dans le bureau de poste de votre choix muni de cette facture et d'une pièce d'identité. Des frais pourront vous être appliqués sur place.